

ZAE DE CARLAC – BOURGS SUR COLAGNE

*Proximité immédiate axes A 75 (Montpellier/ Paris) et RN 88
ZAE située en Zone d'aide à finalité régionale (AFR)
ZAE située en Zone FRR
Zone éligible aux dispositifs d'aide de la Région Occitanie.*

1.2 ha disponibles
7.49 € HT/m²

Vocation de la Zone

Activités industrielles et artisanales

Localisation

Commune : Bourgs-sur-Colagne
EPCI : Communauté de communes du Gévaudan
Département : Lozère
Région : Occitanie
GPS : 44.498926, 3.243431



Activités présentes sur la ZAE



Type	Accès le plus proche	Distance	Temps
Routière	Clermont Ferrand	168 km	1h46
	Montpellier	170 km	1h50
	Marseille	340 km	3h30
Aéroport	Rodez Aveyron	90 km	1h15
TGV	Montpellier SDF	180 km	2h00

Retrouvez en temps réel l'état de disponibilité de la zone et son descriptif sur le site <http://lozereouvellevie.com>



Disponibilités foncières

Surface Totale : 7.3 ha
Surface disponible : consulter la disponibilité https://lozereouvellevie.com/foncier_pro/zae-de-carlac/

Visibilité

La zone dispose de lots conférant une visibilité directe depuis :

- L'A75 (Paris / Montpellier) > 14 480 véhicules par jour soit 5 280 200 véhicules par an.
- La RN 88 (Lyon / Toulouse) > 4741 véhicules par jour soit 1 730 465 véhicules par an.

Voirie - réseaux

Dimensionnement voiries : PL
Trottoirs et bordures
Aire de retournement : Oui
Bassin de rétention : Oui
Assainissement collectif
Haut débit : Oui - Fibre optique

Services à proximité

Vie quotidienne : Médecins, Banques, Bureau de poste et logistique colis, Administrations, zone commerciale, hôtels, restaurants
Ecoles : Ecoles maternelles, Ecoles Primaires, Collèges, Lycée
Activités sociales, culturelles et sportives : Associations, manifestations, saison culturelle, golf...

Accompagnement à l'installation

Lozère Développement est à vos côtés à chaque étape de votre projet d'implantation d'entreprise et coordonne pour vous l'ensemble des partenaires du réseau Lozère Nouvelle vie pour :

- Etudier la faisabilité économique et bâtir l'étude de marché de votre projet.
- Elaborer le plan d'affaire et mobiliser les partenaires financiers.
- Rechercher des financements et soutenir vos demandes de subventions ou de portage immobilier.
- Accéder à des solutions immobilières favorables à l'expansion de votre activité.
- Mobiliser l'ensemble des partenaires économiques et institutionnels clés autour de votre projet
- Soutenir vos démarches de recherche de ressources (Collaborateurs, matières premières, partenaires...)
- Préparer votre installation personnelle et celles de vos collaborateurs (recrutement, recherche de logements, emplois des conjoints...)



Cadre urbain - architecture - paysage

Signalétique : oui
Transport en commun : Non
Eclairage public : Oui
Qualité architecturale : clôture et portails (livrés)
Propreté, entretien : oui

Mise à jour 11/03/2025